

L'Education locomotive de développement

Sandiako Socé

Docteur Ès Lettres en Civilisation arabo-islamique

Département d'Arabe

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

socedianko@gmail.com

00221774061395

Résumé

Constatant une terrible crise éducative dans plusieurs pays sous-développés, animée par des programmes inadaptés, un manque de volonté politique et une implication effective des acteurs du dit secteur, que nous donnons un humble avis sur l'éducation à travers cet article, intitulé l'éducation locomotive de développement. Il redéfinit l'éducation sur le plan théorique et met en évidence le rôle sacré et sacerdotal de l'éducation dans la vie humaine et la responsabilité de chaque acteur dans sa mise en œuvre. Nous le scindons en deux sections dont la première porte sur la définition de l'éducation à la lumière des enseignements de penseurs d'obédience différente pour illustrer son importance face au développement du capital humain. Tandis que la seconde section mettra l'action sur la responsabilité des principaux acteurs de l'éducation à savoir l'Etat, les parents, les élèves et les enseignants en termes de devoirs, de droits et de prérogatives pour assurer une éducation de qualité par lequel, les uns surpassent les autres et dont la crise constitue un terrible handicap de développement.

Termes techniques : Education, Maitre, élève, savoir, Développement.

Introduction

En tant que levier principal et locomotive de développement, l'éducation dote, à l'individu, des compétences, des connaissances et des performances dans un domaine bien déterminé. Elle permet le développement des

facultés intellectuelles, morales et physiques. Elle est, aussi, un vecteur transmetteur de valeurs traditionnelles, culturelles au sein d'une société. Vu l'évolution et le progrès, chaque nation doit joindre sa culture à la modernité pour bâtir des programmes adaptés à la réalité de l'heure afin que les apprenants s'ouvrent aux nouvelles technologies mais s'enracinent, fondamentalement, dans leurs valeurs traditionnelles et culturelles.

Nous constatons, dans plusieurs pays sous-développés, un type d'éducation étant souvent en déphasage avec leur réalité socioculturelle et qui est, parfois, caduque ou dépassé. Cette problématique est entraînée par plusieurs facteurs de nature différente dont on peut citer entre autres : un manque de courage politique, la pauvreté, l'influence d'organismes et d'institutions internationaux, une barrière linguistique et un défaut d'implication des acteurs principaux.

Ce qui plonge, inéluctablement, l'éducation dans une crise profonde qui impactera la société sur le plan culturel, économique, social, politique et religieux de sorte qu'elle ne joue plus son rôle de forger de capital humain mais devienne un terrible handicap de développement. Nous visons, dans cet article, à lui redonner, une théorie plus adaptée sur le plan théorique à la lumière des assertions théologiques, scientifiques et philosophiques et à situer la responsabilité des différents acteurs la concernant tels que l'Etat, l'éducateur et l'élève pour une éducation génératrice de ressources humaines de qualité et de performance.

En adoptant une démarche analytique, nous nous appuierons sur les avis de penseurs de domaines différents pour étayer et illustrer notre vision face à cette question. Pour mieux mettre en exergue notre réflexion, nous répartissons notre plan de travail en deux sections dont la première fera

l'objet d'une étude analytique de principales perceptions et de théories sur le concept « Education » et la seconde portera sur la responsabilité de ses acteurs clés en termes de droits, de devoirs et de prérogatives.

1. Aperçu sur la définition de l'Education

1-1. Coup d'œil sur la définition du terme « Education »

Sur le plan étymologique le terme « éducation » vient du mot latin *ex-ducere* qui signifie (guider hors de) et du concept *educare* qui désigne (nourrir ou élever). Ce qui symbolise le passage de la nature à la culture et au développement potentiel.

Sur le plan terminologique, l'éducation est le processus global de développement des facultés physiques, intellectuelles et morales d'un individu, permettant son intégration sociale et son épanouissement. Mieux, plusieurs penseurs ont émis des avis intéressants sur cette question qui attirent notre attention. Cependant, nous jugeons nécessaire, avant d'approfondir notre analyse sur la terminologie de ce concept, de faire une modeste différenciation entre trois termes relatifs à savoir l'éducation, l'enseignement et l'apprentissage.

- L'éducation comme nous l'avons indiqué au-dessus, elle s'agit de doter aux apprenants des capacités et des valeurs sur le plan physique, psychologique et comportemental. Elle ne se limite pas seulement au transfert de savoirs et de compétences de l'enseignant vers l'apprenant, mais, elle s'intéresse, également, à la bonne conduite de l'élève.

- Quant à l'enseignement, il s'agit tout simplement, de s'occuper du transfert de savoirs et de connaissances aux

élèves sans se soucier de leur bonne conduite. Ce que nous témoignons aujourd'hui dans plusieurs pays du monde. Ce qui fait qu'il existe plus de savants et de connaisseurs dont la discipline et la conduite restent à désirer. Il ne s'effectuera, parfaitement, que par le biais d'un vaillant maître vertueux comme le soutient Cheikh Abdoul *Khadr Jaylani* lorsqu'il affirme : « est un *dadial* (antéchrist) conduisant vers l'ignorance, tout maître qui ne détient pas les cinq critères suivants : maîtriser la science exotérique, connaître la science ésotérique, être initiateur compétent, être indulgent envers les démunis en acte et en parole et distinguer le licite de l'illicite » (Cheikh Abdou Khadr Jaylani, *Kashful-Lithâm an at-taṣawwuf al-midhallal bil-ghamâm*, 2008, P :242).

- Alors que l'apprentissage, est du domaine exclusif de l'élève. C'est l'activité principale qu'il exerce dans sa quête et l'acquisition de la connaissance et de la compétence. C'est le rôle principal qu'il joue, essentiellement, dans l'activité éducative qui exige de sacrifice de dévouement et d'endurance comme le soutient Cheikh Ahmadou Bamba lorsqu'il dit « supporte discrètement la douleur et la misère, ainsi tu réaliseras ton vœu et surpasseras ta génération » (Ahmadou Bamba *Mbaké, Kun Katiman lidurr*, P :1). En effet, supporter les maux est un devoir incombant à ceux qui doivent tourner le dos aux désirs mondains inopportuns. Ceci est un bref aperçu sur les rapports entre les termes susmentionnés

Maintenant si nous revenons sur l'aspect théorique, nous pouvons dire qu'elle est un facteur essentiel de développement et désigne un ensemble de lois et de règles de conduite qui régit le bon fonctionnement d'une collectivité et d'un groupe. Elle ne s'agit pas tout simplement de faire obéir à l'enfant ou à l'élève de façon immédiate, mais de lui apprendre

à acquérir un contrôle de lui-même. C'est-à-dire, l'autodiscipline. C'est par l'application, de la part des éducateurs, d'un ensemble de règles qui indiquent à l'enfant ce qu'il doit ou ne doit pas faire dès le bas âge. Autrement dit, elle consiste à lui inculquer les comportements meilleurs et convenables et à le débarrasser des attitudes blâmables et inhumaines.

En effet, l'éducation de l'enfant commence, naturellement, à la maison par le biais des parents avant qu'elle soit assurée par des structures formelles comme les écoles, les instituts et les universités selon l'évolution de l'âge des apprenants. C'est dans cette optique que plusieurs penseurs s'intéressent à cette question avec des théories diversifiées et instructives qui méritent une analyse approfondie.

1-2. Avis de quelques penseurs sur l'éducation

Vu son importance, beaucoup de penseurs, de disciplines différentes, s'intéressent à la question de l'éducation surtout sur le plan terminologique. Parmi ces derniers figure le célèbre philosophe, Platon qui affirme que l'éducation s'agit « de doter au corps et à l'esprit le maximum d'esthétique et de perfection » (Platon, *La République*, Ed Gallimard, France 1989, Livres IV-VII, 535 a-b). La beauté et cette perfection permet à l'être humain d'acquérir des distinctions honorables grâce aux sciences qui lui est enseignées depuis l'enfance afin qu'il embrasse, d'un coup d'œil, les rapports que les sciences ont entre elles, et la nature de l'être.

En réalité, l'être humain est né innocent et demeure irresponsable jusqu'à sa maturité. Grâce à l'éducation, il s'excelle et se perfectionne dans certains domaines. Victime d'une mauvaise éducation causée souvent par l'irresponsabilité

de ses parents ou de son pays, il peut se dévier du chemin de la réussite et devient un fardeau perplexe pour la société.

Donc, la responsabilité de tout un chacun est engagé comme l'indique le hadith prophétique suivant : « chacun parmi vous est un berger. Et chaque berger est responsable de sa bergerie » (*Boukhari, Sahîh*, N°5200). L'homme est responsable face aux membres de sa famille et surtout face aux enfants. La femme est aussi responsable dans la gestion de la maison de son mari et dans l'éducation des enfants. L'Imam ou le guide est responsable face à son imamat et à sa guidance. Le gouvernant est, également, responsable vis-à-vis des gouvernés.

Par ailleurs, Bertrand Russel semble abonder dans le même sens lorsqu'il dit : « l'éducation doit commencer depuis la naissance et nécessite un certain nombre de styles de la part des éducateurs » (Bertrand Russel, *Fî At-Tarbiyya*, Dâr-maktaba al-hayât, Beyrouth/Liban, 1926, P : 31-32). Ce qui corrobore que l'éducation de l'enfant doit débiter le plus tôt possible comme le disent les patriarches wolofs : il faut niveler le bâton quand -il est encore humide. Autrement dit il faut battre le fer quand-il est, encore, chaud.

Par ailleurs, l'éminent sociologue, Ibn *Khaldun* soutient, dans une approche plus ou moins philosophique, que « l'éducation développe l'état social de l'homme et sa faculté rationnelle » (Ibn Khaldun *Al-Muqaddima*, Dâr al-Qalam Beyrouth, Liban, Ed.1984). Elle met l'homme dans une dynamique qui lui permet d'obtenir un apprentissage naturel et de satisfaire son besoin d'assimiler et d'acquérir de la connaissance en renforçant, progressivement, ses facultés. Car l'enseignement a comme fonction primordiale l'opération didactique de plus en plus formalisée qui se perfectionne jusqu'à devenir un métier ou un art, incarné par des gens

qualifiés par sacerdoce pour l'acquisition de la connaissance à caractère général, et à caractère spécialisé.

Sur le plan théologique ou spirituel, Al-Ghazâlî considère que l'éducation s'agit de débarrasser l'homme de ses mauvaises qualités par un éducateur qui lui inculque de bonnes valeurs. Ce que fut la mission des messagers et demeure celle de leurs héritiers parmi les savants. Ainsi affirme-t-il : « l'éducation a pour objectif principal la purification spirituelle de l'âme » (Imam Al-Ghazâlî, *Ihya' 'Ulûm ad-Dîn*, Beyrouth, 1986, P : 30-40).

En effet, l'éducation spirituelle est l'unique moyen pour que le serviteur parvienne à suivre le droit chemin qui le mène vers le grand succès d'ici-bas et dans l'au-delà. Et quiconque veut une purification de l'âme ou du cœur ou de l'esprit, qu'il s'initie à l'éducation religieuse auprès d'un maître théologique affirmé ou d'un guide religieux attesté.

Cela montre que l'éducation est indispensable pour tout être humain. Elle est un droit fondamental et essentiel pour les enfants afin de devenir des citoyens exemplaires, des disciples bien guidés et des références positives. La négligence de l'éducation est un danger public et un agent redoutable d'insécurité, de sous-développement et de pauvreté.

Par ailleurs, d'après Jean Jacques Rousseau, l'éducation doit être en phase à la culture et à la tradition et des valeurs culturelles ; elle permet un transfert de compétences et de performances d'une personne à une autre ou d'une génération à une autre. Elle inculque, aux jeunes, des vertus telles que : la discipline, la solidarité, le patriotisme, l'éthique, la déontologie la droiture, la sagesse, la fraternité, la loyauté et la persévérance à l'image d'Amolli qui fut un jeune homme formé si durement, bravant les rigueurs des saisons, livrant son corps aux plus rudes travaux et son âme aux seules lois de la sagesse,

inaccessible aux préjugés, aux passions. C'est ainsi que Jean Jacques Rousseau affirme qu'Amolli : « n'aimait que la vérité, qui ne cédaient qu'à la raison, et ne tenaient à rien de ce qui n'était pas lui » (J. Rousseau, *Emile de l'éducation*, 1762, vol : 4, P : 592).

Parmi les principales vocations de l'éducation, doter, à l'élève, un esprit de courage, d'abnégation, de force, de serviabilité et tant d'autres qualités et talents. Ce qui ne serait possible que par un système éducatif performant et la mise en place des programmes éducatifs adaptés déroulés par des enseignants bien formés et bien outillés sur le plan pédagogique et didactique. Cela est l'unique moyen principal pour assurer une éducation de qualité.

Investir dans l'éducation c'est investir pour un avenir rayonnant des enfants ; car l'éducation est comme l'a dit l'ex-président sud-africain, Nelson Mandela par fameuse phrase selon laquelle, l'éducation est le levier le plus puissant pour transformer la société, favoriser le développement économique, réduire la pauvreté et promouvoir la paix. Autrement dit, l'éducation est l'arme la plus puissante pour changer ou transformer le monde.

En effet, l'éducation vis-à-vis du développement économique et social est à l'image de la terre vis-à-vis de l'agriculture. Plus que l'on renforce la fertilité de la terre, plus que la production augmente. Et l'impact de la qualité semencière sur la qualité productive est le même impact que les programmes ont sur la qualité de l'éducation. Ajoute à cela les moyens didactiques et une ressource humaine qualifiée travailleuse dévouée et bien outillée. Il est temps que les pays qui négligent ce secteur si important de s'inspirer de certains pays qui investissent beaucoup sur l'éducation comme les grandes puissances mondiales.

Engageant la responsabilité de tous, chacun doit en faire une affaire personnelle et un devoir patriotique pour se sauver des méfaits que pourrait engendrer toute crise éducative dont nul n'en sera épargné comme le cas d'une anecdote selon laquelle un margouillat qui se battait avec un souri dans une maison où vivaient une vieille femme un cheval, un mouton, un bœuf et un oiseau. L'oiseau demanda à la vieille femme, au cheval, au mouton et au bœuf de mettre fin la bataille entre le margouillat et le souri ; mais ces derniers s'en lavaient les mains en disant que ce combat ne les concernait pas. Tout à coup, le margouillat et le souri tombèrent dans un feu qui dégagait une étincelle qui brûla la chambre dans laquelle fut la vieille femme qui mourut sous l'effet du feu. Le cheval a été utilisé pour la nécrologie et qui mourut finalement sur le chemin, le mouton fut égorgé pour le repas du premier jour de deuil et le bœuf fut immolé pour les funérailles.

A l'exception de l'oiseau, eux tous ont subi les conséquences fatales de la bataille entre le margouillat et le souri. C'est la même chose concernant la question éducative, elle concerne tous les membres de la société, car elle est bénéfique pour tous si elle marche bien et est fatale pour tous si elle est en crise ou connaît un dysfonctionnement.

Il est désolé de constater, aujourd'hui, que l'éducation traverse souvent, une crise majeure dans la plus part des sociétés du tiers monde en général, et des pays africains en particulier. A tous, nous lançons un appel au culte de l'excellence par la mise en œuvre d'une éducation de qualité dont la responsabilité et la réalisation incombent aux différents acteurs, notamment l'Etat, l'enseignant, l'apprenant et le tuteur ; ce qui fera l'objet de notre deuxième partie qui porte sur les acteurs clés de l'éducation.

2. Acteurs clés de l'éducation

2-1. L'Etat

En tant qu'entité juridique et politique souveraine, composée d'une population, d'un territoire délimité et d'une autorité, l'Etat a l'entière responsabilité de pourvoir, à ses fils, une éducation de qualité dès le bas-âge. Dans beaucoup de pays comme le Sénégal, l'Etat a la prérogative de définir la politique éducative vu les lois et règlements en vigueur. Il définit et valide les programmes à enseigner aux apprenants. Ces programmes doivent prendre en compte les réalités, historiques, traditionnelles, religieuses et socioculturelles du pays en question.

L'Etat doit, aussi, assurer le recrutement en quantité et qualité convenables d'enseignants et leur donnant une meilleure formation sans faille car il s'agit de l'avenir des espoirs d'une nation.

Il doit, également, assurer l'existence d'infrastructures opérationnelles en bonne qualité et en quantité suffisante. Malheureusement, ce volet constitue celui le plus problématique du secteur avec une insuffisance de salles de classe. Cette situation touche, généralement, tous les niveaux du secteur éducatif dont la cause principale n'est rien d'autre qu'un manque de vision et de volonté politiques.

Pour éradiquer ou éviter toute crise, l'Etat doit veiller à ce que les programmes soient adaptés, d'une part, aux réalités nationales et d'autre part, à la modernité sur le plan scientifique et technologique. Il doit, également, doter, au secteur, les moyens idoines pour un fonctionnement merveilleux des activités d'enseignement d'apprentissage. Le Chef de l'Etat, en tant que père de la nation, a la prérogative

absolue de définir la politique de la nation y compris celle de l'éducation.

Nous dénonçons toute négligence ou manque d'engagement de la part des autorités compétentes face à cette question aussi cruciale. Les populations doivent être plus exigeantes vis-à-vis des voix autorisées pour l'intérêt supérieur des apprenants.

2-2. L'Enseignant

Le métier d'enseignant est l'une des fonctions les plus nobles et les plus anciennes de l'histoire. Allah qu'Il soit Loué est le Premier Enseignant si nous nous référons aux passages coraniques suivants : « Apprends ton Seigneur et le plus Honorable Qui enseigna par la plume. Qui enseigna, à l'être humain ce qu'il ne connut pas » (Saint Coran, Sourate : 96, Versets : 1-5). Dans un autre verset Il dit : « qu'aucun écrivain ne refuse d'écrire comme Allah le lui a enseigné » (Saint Coran, Sourate : 2, Versets : 282). Mieux ajoute-Il : « ayez foi en Allah, Il vous enseignera » (Saint Coran, Sourate : 96, Versets : 282). Donc, la fonction de l'enseignement est, d'abord, divine avant d'être humaine. Ce qui justifie la sacralité de ce métier.

De même que les prophètes et les messagers ont exercé en quelque sorte la fonction d'enseignant. C'est dans ce sillage que le sceau des Prophète *Mouhamad* (PSL) affirme que : « certes, je suis envoyé en qualité d'enseignant » (Ibn *Majah*, 2029) ; comme semble l'attester, aussi, le verset coranique suivant : « certes Allah a accordé sa faveur aux croyants en leur envoyant un messenger qui les purifie et leur enseigne le livre » (Saint Coran, Sourate : 3, Versets : 164).

Ce qui nous permettra d'ailleurs de redéfinir le statut de l'enseignant idéal en termes de valeurs, de compétences, de

connaissances, de devoirs et de droits. D'abord l'enseignant doit être cultivé c'est-à-dire avoir une maîtrise sans faille de sa matière. Il doit faire preuve de pédagogue sans reproche dans ses prestations, dans ses démarches, dans ses gestes et ses agissements car, tous ses actes (propos, gestes, signes et démarches) constituent une source d'abreuvoir pour les apprenants.

Les convictions politiques, les croyances théologiques ou doctrinales, les questions familiales et les motivations émotionnelles de l'enseignant ne doivent pas se manifester dans l'espace scolaire ni impacter dans ses activités pédagogiques. Au-delà de ses talents professionnels, il n'obéit qu'aux programmés arrêtés et qu'aux règlements en vigueur régissant le système éducatif au profit de tous les apprenants dans leurs rangs et niveaux.

En tant que psychopédagogue, l'enseignant prend en compte les états psychologiques des apprenants qui sont différents des uns aux autres. En vérité, la transmission des connaissances exige une connexion solide entre l'enseignant et l'apprenant. Et cela ne saurait être facile que si l'enseignant maîtrise l'état psychologique de son élève et de son environnement socioculturel.

Il doit allier l'indulgence à la rigueur. En effet, il doit être indulgent pour donner aux élèves le courage de participer au déroulement des enseignements au lieu de leur faire peur ou de les terroriser comme le soutient *El-Hadji Malick Sy* : « le maître interdit avec douceur et bonne parole ; non dans la dureté et la réprimande. Il traite avec aménité et souplesse sans faire peur ni rendre compliqué ». (Cheikh El-Hadji Malick Sy, *Fakihatou Toulab*, Raba, 2002, P :30).

Toutefois, l'enseignant doit faire preuve de rigueur dans toutes les circonstances. Certes, la rigueur d'assiduité, de

prestation, de ponctualité, d'évaluation et de vigilance est l'un des critères d'excellence d'un éducateur. Privilégier le rappel, l'avertissement et la conscientisation constitue une force distinctive de l'enseignant. L'exclusion de l'élève par l'enseignant de la classe doit être le dernier rempart des sanctions contre un élève à la lumière du règlement intérieur de l'établissement.

Au-delà de sa compétence dans son domaine, l'enseignant doit être dépositaire de qualités morales en tant que modèle et référence pour l'apprenant. Il a l'obligation morale d'éviter de faire tout ce qui le décrédibilise devant ses élèves et surtout dans l'enceinte de l'établissement. Sauf qu'il faut préciser qu'il est un être humain faillible et imparfait qui pourrait pécher comme tous les autres. Cependant, il doit préserver sa réputation, sa valeur et sa dignité pour être respecté et respectueux en tant que référence vivante pour le disciple.

2-3. L'apprenant : élève ou disciple

La fonction d'apprenant ou d'élève est la fonction la mieux partagée des univers. Même les anges, les djinns et les prophètes apprennent selon leurs dimensions et leurs états. Tout individu qui reçoit des enseignements d'autrui ou d'Allah est considéré comme un apprenant. Toutefois la valeur de l'apprenant se mesure par la dimension et le rang de son maître.

En effet, les anges peuvent être considérés comme des apprenants dans la mesure où ils apprennent, du Seigneur, tout ce qu'ils ont acquis comme connaissance si nous nous référons au verset coranique suivant : «ils disaient louange à Toi, nous n'avons rien su sauf ce que Tu nous as appris, Tu es l'Omniscient » (Saint Coran, Sourate : 2, Versets : 32).

Les prophètes (PSE), également, exercent dans certaines circonstances, la fonction d'apprenant en vertu des passages coraniques suivants : « apprends au nom de ton Seigneur Qui a créé ; Qui a créé l'humain d'une sangsue. Apprends, Ton Seigneur Est le Détenteur Absolu de l'honneur » (Saint Coran, Sourate : 2, Versets : 1-3). Mieux, Allah dit dans un autre verset : « Adam fut enseigné tous les noms » (Saint Coran, Sourate : 2, Versets : 31). Cela illustre le caractère sacré de l'apprenant et de l'élève. Ce qui nous permettra, d'ailleurs, de mentionner quatre caractéristiques qu'un bon apprenant ou élève doit s'approprier pour réussir son éducation :

- **La Modestie ou l'humilité**

La modestie est l'une des qualités exceptionnelles permettant l'individu de vivre d'une manière humble sans être orgueilleux ni hautain. Elle est l'une des qualités phares que l'élève doit avoir, car c'est par la modestie que l'individu puisse accéder au sommet et devance ses pairs d'une manière constante. Ce que semble affirmé par le hadith du Prophétique suivant : « nul ne fait preuve de modestie pour Allah sans qu'Allah ne le relève » (rapporté par Muslim). Tout élève qui veut le succès et la bénédiction doit être modeste et humble quel que soit son niveau d'intelligence, son appartenance familiale et sa situation sociale.

- **La Persévérance**

La persévérance, autrement dit, la patience ou l'endurance est la voie ou le secret de la réussite d'une manière générale. Par cette qualité, l'apprenant supporte toutes les douleurs et difficultés auxquelles il se confronte. Par sa patience, l'élève ambitieux prend le temps qu'il faut pour aller jusqu'au terme de ses études. En effet, la patience profite aux

ambitieux persévérants qui sont considérés même comme des alliés d'Allah d'après ce verset coranique : « certes, Allah est avec les endurants » (Saint Coran, Sourate : 2, Versets : 153). La réussite est au bout de l'effort sans lequel, le succès ne s'obtiendra jamais. Après toute difficulté une aisance ; autrement dit après la pluie, le beau temps.

Donc, l'élève averti et ambitieux est condamné de faire preuve de persévérance et de courage durant ses études. Il est appelé à sacrifier ses passions, ses loisirs, ses longs sommeils et un certain nombre de libertés au compte des cours, de l'apprentissage de ses leçons, de ses exercices et de ses recherches. Rien ne prime sur les études en dépit de ses devoirs religieux s'il est adepte d'une religion quelconque. Cependant, le travail au même titre que les études, s'allie avec le repos. Mais, chaque chose à son temps. Donc, repose-toi élève au moment du repos et étudie au moment d'étudier. Mais le constat aujourd'hui en est que les élèves perdent beaucoup de temps pour des choses futiles et mondaines.

- La Discipline

La discipline est l'une des valeurs morales que tout être humain, l'élève en particulier, doit s'armer. Elle est un ensemble de règles régissant la conduite des membres d'une entité et le fonctionnement d'une structure. Une éducation réussie ne serait possible que si elle est fondée sur la discipline. C'est dans ce sillage qu'abonde le Prophète Mohammed (PSL) lorsqu'il dit : « certes Allah m'a éduqué, m'a procuré la meilleure discipline et m'a recommandé les meilleures qualités morale en me demandant d'être un adepte du pardon » (Rapporté par Abdul-lah ibn Mas'ûd, Itqân mâ yuhsîn, numéro : 52/1).

L'élève doit faire preuve de discipline envers ses parents ou tuteurs qui sont, d'ailleurs, ses premiers éducateurs convenablement qui méritent respect et obéissance selon le verset coranique suivant « ton Seigneur a décrété que vous n'adoriez que Lui et traitiez avec bienveillance les deux parents » (Saint Coran, Sourate : 17, Verset : 23). De prime abord, l'éducation engage la responsabilité parentale qu'on appelle, communément, éducation de base. S'il y a un échec dans cette phase, les autres niveaux éducatifs s'en subiront les effets.

L'apprenant doit, également, faire preuve de discipliné envers ses maitres en leur vouant respect et vénération pour acquérir leur bénédiction, car le maitre symbolise la porte d'accès à la bénédiction pour l'élève et constitue une source d'abreuvoir de connaissances et de savoirs pour lui comme le témoigne *El-hadji Omar Ndao* dans le vers suivant : « le rapport entre le maitre et les disciples est // A l'image de celui entre la lune et les étoiles » (El-Hadji Omar Ndao, *fî mahâsini al-Adâb*, Vers.46-55).

Nous constatons que ce respect à l'endroit des enseignants est menacé. Un manque de respect caractérisé gangrène de plus en plus le milieu scolaire par des actes d'indiscipline barbares de part et d'autre. Tout cela découle d'une mauvaise éducation de base et d'un défaut pédagogique. Donc la discipline est un facteur essentiel dans l'éducation. Avec la discipline, l'élève peut atteindre tous ses objectifs ; à cause de l'indiscipline l'élève et toute autre personne pourrait échouer et perdre tout ce qu'il avait eu. Bref la discipline multiplie les chances et sécurise les acquis ; alors que l'indiscipline brûle les acquis comme le feu brûle la paille.

- L'Assiduité

L'assiduité est un facteur clé de l'éducation. Il s'agit d'être ponctuel et présent suivant l'emploi temps fixé. L'élève doit respecter son calendrier de travail quotidiennement. Les retards et les absences injustifiés concrètement doivent être contrôlés et sanctionnés pour dissuader les retardataires et les absentéistes. Le corps administratif et professoral doit veiller, rigoureusement, sur cette question aussi cruciale. Certes, l'élève absentéiste deviendra le futur fonctionnaire ou agent absentéiste. Il est absurde de remarquer, parfois, que certains élèves copient leur inassiduité de certains de leurs maîtres dont l'assiduité laisse à désirer.

Invitant les élèves à s'entre-aider dans la recherche, la pratique et la documentation, l'enseignant doit veiller, avec rigueur, à la ponctualité et à la présence des élèves tout en donnant le bon exemple ; car charité bien ordonnée comme par soi-même comme l'atteste le verset coranique suivant : « vous recommandez le bien aux autres en vous oubliant vous-même » (Saint Coran, Sourate : 2, Verset : 44).

Bref, voici un humble avis qui interpelle la responsabilité des acteurs de l'éducation face à leurs prérogatives, leurs devoirs et leurs droits pour une éducation de qualité sans laquelle la société risque au péril.

Conclusion

Au terme de cet article, nous pouvons affirmer que l'éducation a comme principal objectif le développement des capacités physique, rationnelle et morale de l'individu en tant que réceptacle des enseignements et des compétences de l'éducateur. Par le biais de l'éducation, chaque société façonne

son peuple afin qu'il devienne des citoyens utiles, compétents et capables d'assurer l'évolution de sa nation en particulier et de l'humanité en général.

Etant en crise par défaut programmatique et fuite de responsabilité, l'éducation est contrainte d'être restaurée sur le plan théorique et systémique. Elle est d'ordre familial, national, coutumier et religieux. Elle est la locomotive du développement et son principal levier. Elle fait d'un impoli un poli, d'un ignorant un savant, d'un incompetent un compétent, d'un égaré un guidé, d'un pervers un sage, d'un orgueilleux un humble inculqués d'éthique, de déontologie, et de serviabilité.

En tant qu'âme de développement, l'éducation doit prendre en compte les valeurs morales, traditionnelles et culturelles de la société en question ; car aucune société ne pourrait se développer sans se fonder sur sa culture et sa tradition. Cet article invite à la mise en place des programmes adaptés aux valeurs culturelles et traditionnelles et à la modernité numérique et technologique pour une éducation de qualité.

En définitive, l'éducation est le seul moyen pour le développement du capital humain. Un homme sans éducation est comme un corps sans âme. Les responsables de l'éducation à savoir l'Etat, les parents et les enseignants doivent assumer leur responsabilité pour procurer, aux ayants droit, une éducation de qualité pour un avenir radieux. Cependant, vu la largesse du thème et l'étroitesse du volume de cet article, nous souhaitons que cette question fera l'objet d'autres recherches ultérieures.

Bibliographie

- FURNÂ Docteur 'Azat, 2001, *Fî as-safaskâ'ıyyîn wat-Tarbiyya*, Dâr qabâ' lit-Tiba'a wan-nashr wat-tawzî', Caire.
- GHAZÂLÎ, 1986, *Ihya' 'Ulûm ad-dîn*, Beyrouth.
- IBN Khaldun, 1984, *Al-Muqaddima*, Dâr al-Qalam Beyrouth, Liban.
- JAYLANI Cheikh Abdou Khadr, 1429H/2008, *Kashful-Lithâm an at-taçawwuf al-midhallal bil-ghamâm*, Arabie Saoudite.
- MBACKÉ Ahmadou Bamba, *Kun Katiman lidurr*, Manuscrit.
- NDAO El Hadji Omar, 1940, *Fî mahâsini al-Adâb*, Manuscrit.
- PLATON, 1989, *La République, œuvres complètes*, Traduction et Notes par Léon Robin et M-Morceau Jean, (volume 1), Ed Gallimard, France, Livres IV-VII, 535 a-b.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, 1762, *Emile ou de l'éducation*, La Haye, Neaulme, vol : 4.
- RUSSEL Bertrand, 1926, *Fî At-Tarbiyya*, traduit par Samîr 'Abduhu, Dâr-maktaba al-hayât, Beyrouth/Liban.
- SAINT Coran.
- SUNNA du Prophète Mohamed.
- SY Cheikh El-Hadji Malick, 2002, *Fakihatou Toulab sur la doctrine et les principes du Tidianisme*, traduction: Ravane Mbaye, Raba.